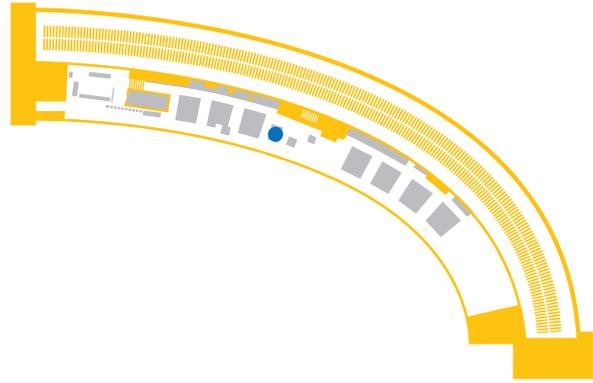


Une cité industrielle

Projet urbanistique, 1899-1917
Tony Garnier



● Emplacement de la maquette dans la galerie d'architecture moderne et contemporaine



La maquette

Elle occupe une table à elle seule, intitulée « Architecture et société ». Cette maquette est en métal, à l'échelle 1/5000. La maquette est complétée par un multimédia présentant des visuels de projets de villes utopiques (Buckminster Fuller, Archigram, Archizoom, Iannis Xenakis ...) et l'ouvrage de Tony Garnier « Une cité industrielle. Étude pour la construction des villes. »

© CAPA / MMF / Gaston Bergeret

FICHE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

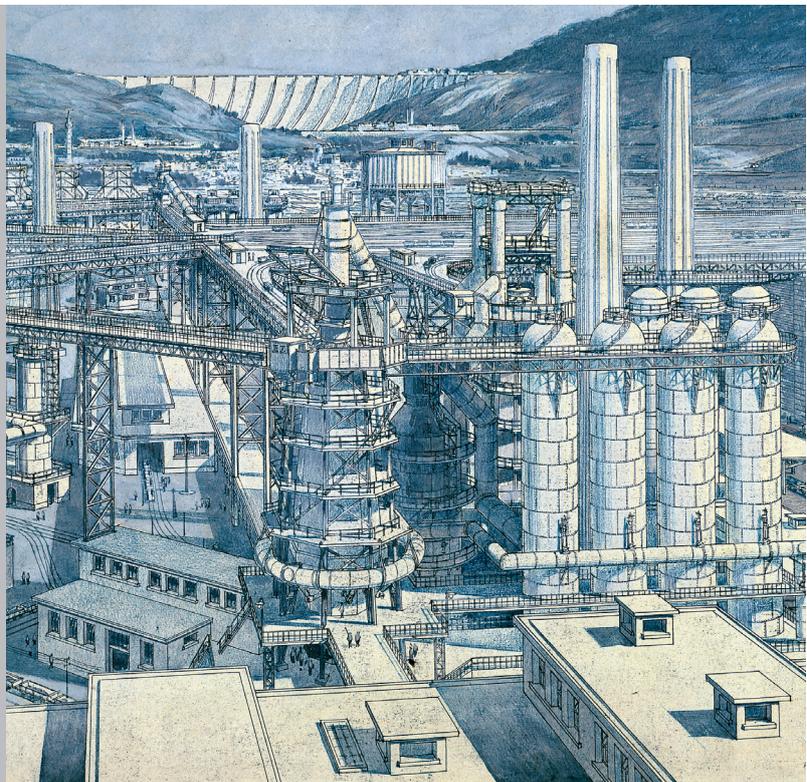
Programme : Ville de 35000 habitants environ située au confluent d'un fleuve et d'un torrent secondaire.
Projet jamais réalisé.

Architecte : Tony Garnier (1869–1948)

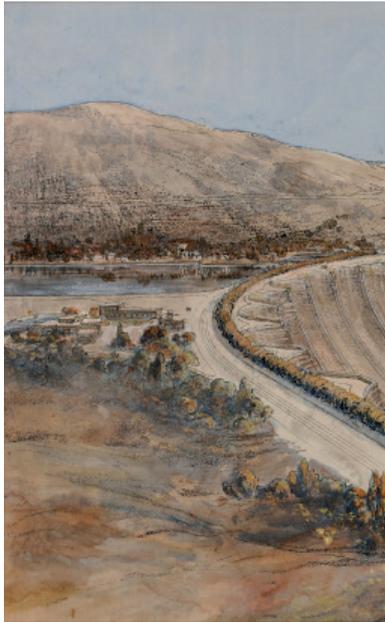
Dates : 1901-1904

Le projet est publié sous forme d'album en 1917 puis en 1932. Il s'intitule « Une cité industrielle. Étude pour la construction des villes. »

Dimensions : Longueur : 6 km environ / Largeur : 600m



© Lyon MBA - Photo Alain Basset



© Lyon MBA - Photo Alain Basset

TONY GARNIER (1869 -1948)

Architecte et urbaniste, il est né à Lyon où il entreprendra la plus grande partie de sa carrière. A la fin du XIX^e siècle, Lyon est la ville la plus moderne de France : première usine automobile (Berliet), première ligne de chemin de fer (Lyon, Saint-Etienne), expérimentation des premiers avions, invention du cinématographe par les frères Lumière. On y entreprend de grands travaux d'urbanisme. Par ailleurs, une bonne part des Lyonnais est sensible aux idéaux socialistes. Tony Garnier grandit dans le quartier ouvrier de la Croix-Rousse. Sa jeunesse lyonnaise a une incidence certaine sur ses idées et sa carrière, qu'il parvient à traduire dans l'élaboration de ce projet de Cité industrielle qu'il voulait à la fois industrielle, innovante et socialiste. En 1899, il est grand prix de Rome. Lors de son séjour à La Villa Médicis, de 1901 à 1904, en dépit du règlement qui impose des relevés archéologiques qu'il mènera sur la ville antique de Tusculum, il travaille en parallèle au projet d'une ville contemporaine. Cette étude critique des principes d'urbanisme antique influencera l'élaboration de sa ville modèle. Ces choix montrent explicitement l'intérêt de Tony Garnier pour l'échelle de la ville. Son projet déplait fortement au jury. Figurent parmi ses principales réalisations architecturales : La Vacherie de la Tête d'Or, les abattoirs de la Mouche, le stade de Gerland, la Bourse du Travail, l'Hôpital de la Grange Blanche, la Cité HBM des États-Unis à Lyon (son unique réalisation à l'échelle urbaine) et l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt.

CONTEXTE

Le premier manifeste de l'urbanisme du XX^e siècle. Une Cité industrielle est l'œuvre majeure et fondatrice de la pensée de Tony Garnier. Elle est considérée comme le premier manifeste d'urbanisme du XX^e siècle et renoue avec les utopies du XIX^e siècle. L'acte de naissance du mot urbanisme, daté de 1867, revient à l'architecte-urbaniste espagnol Ildefonso Cerda. La France affiche à l'époque un retard considérable dans la rédaction d'ouvrages théoriques sur cette « science nouvelle » de l'aménagement des villes. En proposant la vision globale d'une ville, ce projet se situe d'abord à une échelle inédite car jusque-là les architectes limitaient l'espace de référence de leurs bâtiments à leur environnement immédiat. Le projet est constitué de 164 planches aquarellées et dessinées accompagnées d'un texte d'introduction synthétique. Ce projet aborde toutes les échelles de l'intervention humaine sur son cadre de vie : territoire/ville/quartier/bâtiment/mobilier urbain. Ce projet développe le concept de zonage en opposition avec le

principe de mixité qui prévaut jusqu'ici. Celui-ci consiste à diviser la ville en zones ou quartiers correspondant à ses différentes fonctions : habitat, production, hygiène, administration, loisirs... Ce principe de zonage deviendra une référence de l'architecture moderne. Dans son ouvrage intitulé « Une cité industrielle. Étude pour la construction des villes. » l'auteur décrit ainsi les différentes parties de son projet :

Zone résidentielle

« Beaucoup de villes ont déjà mis en vigueur certains règlements d'hygiène, variables selon les conditions géographiques ou climatiques. Nous avons supposé que, dans notre cité, l'orientation et le régime des vents avaient amené à stipuler un choix de dispositions, lesquelles peuvent se résumer ainsi :

- Pour l'habitation, les chambres à lit doivent avoir au moins une fenêtre au sud, assez grande pour donner de la lumière dans toute la pièce et laisser entrer largement les rayons du soleil.
- Les cours et courettes, c'est-à-dire les espaces clos de murs servant pour éclairer ou pour aérer, sont prohibés. Tout espace, si petit soit-il, doit être éclairé et ventilé par l'extérieur.
- À l'intérieur des habitations, les murs, les sols, etc., sont de matière lisse, avec leurs angles de rencontre arrondis.





© Lyon MBA - Photo Alain Basset

Zone administrative

« Au centre de l'agglomération est réservé un vaste espace pour la distribution des établissements publics.

Ils forment trois groupes :

I - Services administratifs et salles d'assemblées.

II - Collections.

III - Établissements sportifs et de spectacles. »

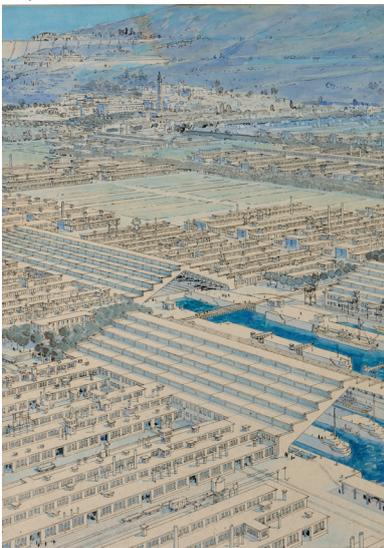
Zone universitaire

« À l'extrémité nord-est de la ville, sont les écoles secondaires; l'enseignement qui y est donné répond aux besoins d'une cité industrielle : c'est un enseignement spécial pour une petite quantité d'élèves se destinant à l'administration et au commerce, puis un enseignement professionnel industriel. Ces écoles secondaires sont fréquentées par tous les jeunes gens de quatorze à vingt ans. Quelques-uns qui ont été reconnus bien doués en vue d'une éducation supérieure sont dirigés au-dehors vers une école spéciale ou une Faculté.

L'École professionnelle artistique est assez développée pour former des ouvriers d'industrie artistique ressortissant à l'architecture, à la peinture, à la sculpture, et à toutes leurs applications en ameublement, étoffes, lingerie, broderie, vêtement, travail du cuir, du cuivre, de l'étain ou du fer, verrerie, poterie, émaux, imprimerie, lithographie, photographie, gravure, mosaïque, enseignes, affiches, etc. L'École professionnelle industrielle s'occupe surtout des deux principale industries de la région : l'industrie métallurgique et la préparation de la soie : en conséquence, une division spéciale est affectée à chacune de ces industries et l'on y suit, dans toutes ses phases, la marche du travail.

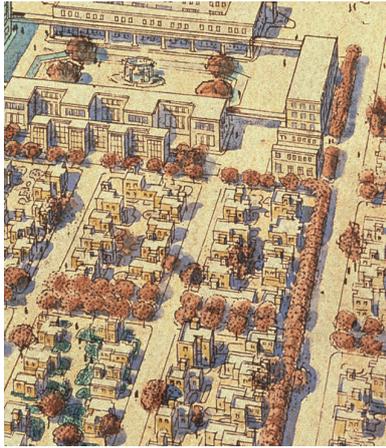
Les écoles primaires possèdent une place majeure parmi les équipements publics de la Cité. »

© Lyon MBA - Photo Alain Basset



Zone industrielle

« L'usine principale est une usine métallurgique. Des mines à proximité produisent la matière première et la force est fournie par le torrent. Elle fabrique surtout des tubes et fers ronds, des fers à profils, des tôles, des roues, des machines-outils et des machines agricoles : elle fait le montage des charpentes métalliques, le matériel des chemins de fer et de la navigation, les voitures automobiles et véhicules d'aviation. En conséquence, elle comprend des hauts-fourneaux, des aciéries, des ateliers pour les grandes presses et les grands marteaux, des ateliers de montages et d'ajustage, une gare d'eau pour le lancement des navires et leur réparation ; une gare spéciale embranchée sur la grande voie, un port fluvial, des usines d'ameublement pour carrosserie, des usines de pro-



© Lyon MBA - Photo Alain Basset

duits réfractaires, etc. ; des pistes d'essais pour les différents véhicules, des laboratoires nombreux, des habitations pour le personnel d'ingénieurs. Naturellement, il y a des dépendances distribuées dans toutes les parties : toilettes, vestiaires, réfectoires, postes pour secours médicaux, etc. »

Zone sanitaire

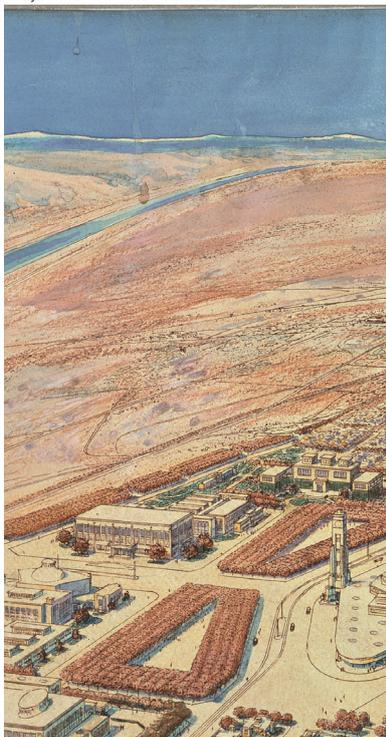
« Les Établissements sanitaires (715 lits), situés sur la montagne au nord du centre de la ville, sont abrités des vents froids par la montagne ; des rideaux de verdure les encadrent à l'est et à l'ouest. Ils comprennent quatre parties principales :
 1° L'Hôpital ;
 2° L'Établissement d'héliothérapie ;
 3° La Section de maladies contagieuses ;
 4° L'Établissement des Invalides. »

Zone de la gare

« Le quartier de la gare est réservé principalement aux habitations en commun : hôtels, grands magasins etc... de façon à ce que le reste de la ville soit débarrassé des constructions hautes. Sur la place en face de la gare, se tiennent les marchés en plein air. Une grande tour à horloges est visible de toute la ville. »

On retrouve cette même distinction au niveau des circulations : Séparation entre les circulations urbaines (piétons, tramway, véhicules), interurbaines (chemin de fer) et suburbaines (tramway et chemin de fer).

© Lyon MBA - Photo Alain Basset



DESCRIPTION

Anatomie de cette ville idéale

Tony Garnier situe sa cité idéale sur un paysage de collines bien exposé, une géographie qui s'apparente à celle des vallées industrielles au sud-ouest de Lyon, au confluent d'un fleuve et d'un torrent secondaire dominé par une haute terrasse. Cette ville de 35 000 habitants dispose de tous les équipements collectifs : parcs, terrains de sport, hôpitaux, centre social, écoles, musées, bibliothèques, théâtres, les établissements sanitaires avec un hôpital, un centre d'héliothérapie qui sont réparties par zones spécifiques. Tony Garnier mise sur une nouvelle énergie, celle de l'électricité fournie par le barrage hydro électrique installé sur la hauteur, au niveau du torrent, qui alimente en énergie l'usine et la ville. Les industries sont placées dans la plaine à proximité du fleuve, utilisé comme voie de communication. Les zones de logement sont réparties sur une zone orientée au sud et jouissant de calme, d'air et de soleil, à l'abri du vent du nord et des fumées rejetées par les usines.

Elles sont organisées en îlots selon une trame orthogonale avec une localisation des équipements publics de proximité selon un principe d'unités de voisinage. Elles se présentent comme un vaste parc urbain qui intègre en son sein les écoles primaires.

L'habitat

L'efficacité du modèle architectural industriel et sa logique fonctionnelle sont transposées à l'habitat et aux bâtiments publics construits sans ornements superflues.

Tony Garnier précise que les fondations et les murs sont en béton de graviers et les planchers et couvertures en ciment armé, c'est une grande innovation en ce début de siècle.

Les dessins de ses bâtiments adoptent une esthétique épurée et une volumétrie qui annoncent vingt ans à l'avance celles du Mouvement moderne : fenêtres en largeur ; toits terrasse ; pilotis. Il adopte des dispositifs techniques innovants : bloc sanitaires, chauffage collectif, contrôle thermique ou évacuation des eaux. L'habitat regroupe à la fois des pavillons individuels et du petit collectif (3 étages maximum). Les maisons standardisées de formes cubiques sont largement ouvertes à la lumière. Les pièces d'habitation ont la nécessité absolue d'être ventilées.

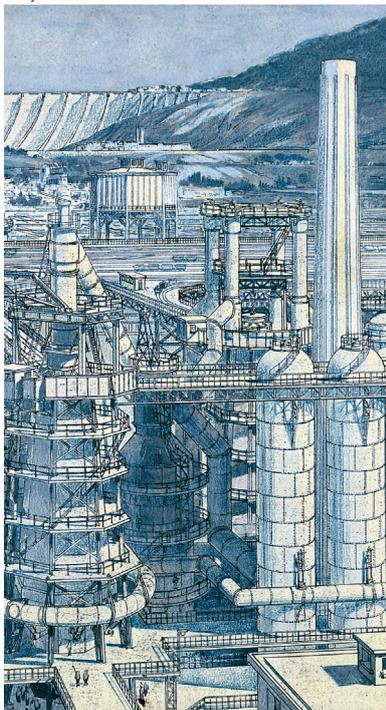
Tony Garnier accorde une grande place à la nature. Les logements sont entrecoupés de vastes espaces verts – non clôturés – qui permettent la libre circulation des piétons.

Les usines

Tony Garnier a construit sa ville autour des usines. Les hauts-fourneaux de la zone industrielle permettent de mesurer les talents de dessinateur de Tony Garnier et d'appréhender son côté visionnaire. Ils apparaissent comme les substituts des palais et des temples qui n'existent plus dans la ville nouvelle et évoquent pour les élèves le monde futuriste de la bande dessinée. Il s'agit bien d'un hymne à la société industrielle au moment où celle-ci s'empare du monde pour le soumettre à sa loi.

Il est certain que le système de représentation utilisé par Tony Garnier n'est pas étranger à son influence sur les avant-gardes des années 1920. Le Corbusier par exemple lui rend visite en 1907 et lui rend hommage dans ses écrits.

© Lyon MBA - Photo Alain Basset



Tony Garnier : Un précurseur

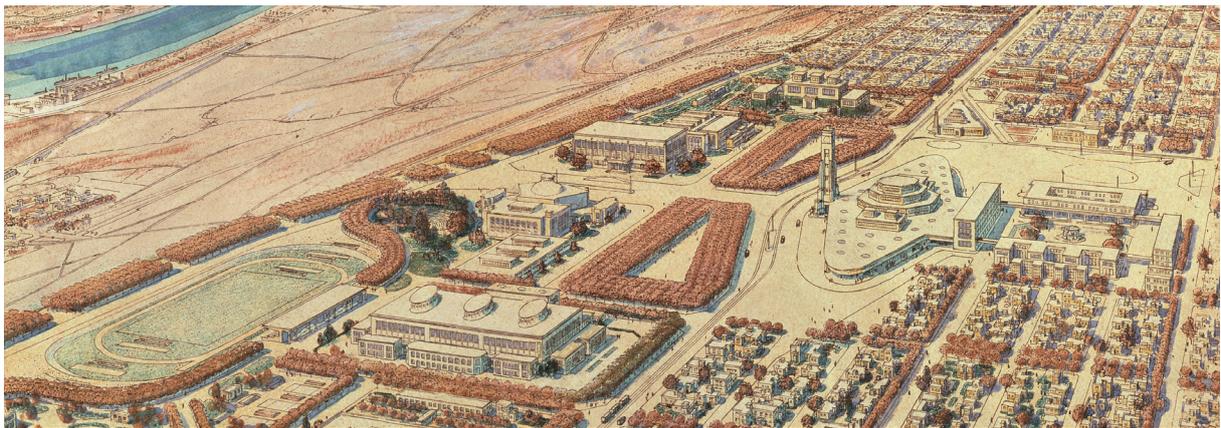
L'organisation de cette cité montre une volonté d'adapter les données architecturales et l'organisation spatiale aux besoins de l'homme vivant à l'ère industrielle, tout en restant au contact de la nature. Ce projet contient en puissance les bases de l'urbanisme qui seront employées dans les villes nouvelles et les idées de Le Corbusier qui seront développées lors des CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne fondés en 1928). Habiter, circuler, travailler, se distraire sont les quatre fonctions primordiales de la ville contemporaine selon le manifeste de La Charte d'Athènes (1943), fonctions qui doivent être nettement différenciées, impliquant un zoning urbain.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Gras, Tony Garnier, Paris, Éditions du Patrimoine – CMN, 2013.

Les faiseurs de villes : 1850-1950, sous la direction de Thierry Paquot, Golliion-Paris, Editions Infolio, 2010.

« Voici résumé le programme d'établissement d'une cité, où chacun se rend compte que le travail est la loi humaine et qu'il y a assez d'idéal dans le culte de la beauté et la bienveillance pour rendre la vie splendide. » Tony Garnier



Un projet urbain inspiré d'une œuvre littéraire

L'ouvrage Travail d'Emile Zola qui paraît au tournant du XXe siècle a servi de catalyseur et de programme littéraire à l'élaboration de cette cité. L'écrivain y décrit la construction d'une cité idéale et marque un retour aux idéaux du socialisme utopique prôné par Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin et aux valeurs du courant hygiéniste. Travail semble apporter des éléments de réponse à l'ouvrage d'Emile Verhaeren « Villes tentaculaires. » Le site décrit dans Travail se situe dans la région de Saint Etienne, autrement dit à proximité de Lyon, et ressemble à celui imaginé par Tony Garnier qui épouse un paysage proche de ceux que l'on voit entre Saint Etienne et Lyon.

Les esquisses dessinées par Emile Zola pour son futur roman ne font que confirmer ces similitudes avec la cité industrielle. Quelles sont ces convergences ?

- ✓ le rôle dominant de la grande métallurgie
- ✓ il parle de cités parcs plutôt que de cités jardins
- ✓ les habitations individuelles seulement
- ✓ les systèmes pavillonnaires pour les hôpitaux et les écoles
- ✓ l'absence d'équipements institutionnels : église, prison, justice, caserne.
- ✓ la référence hygiéniste marquée (Larges avenues plantées, recherche de l'ensoleillement, rejet de la rue étroite)
- ✓ le principe d'une architecture nouvelle